

LES COLLECTIONS MEURENT AUSSI

Musées de France : la radiation des biens inscrits à l'inventaire pour motif de destruction



Cécile Gaury - 2022



PLAN



- Le cadre législatif
- La réalité de l'application de la procédure pour les musées et ses enjeux
- Quelques exemples du Mucem
- Les outils d'aide à la prise de décision



CADRE LÉGISLATIF

-  **Loi du 4 janvier 2002 relative aux "Musées de France".**
-  **Article D.451-16** du Code du Patrimoine sur l'inventaire réglementaire.
-  **Article L. 451-5** du code du patrimoine sur l'inaliénabilité des collections publiques.
-  **L'arrêté ministériel du 25 mai 2004** fixe les normes techniques du récolement.
-  **Note-circulaire n°2016 du 4 mai 2016** relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indénombrables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France.

MÉTHODE D'ACQUISITION	NOM ET ADRESSE DU DONATEUR, TRAITEUR, VENDEUR	DATE D'ACQUISITION	DATE D'INSCRIPTION AU REGISTRE	PRIX	INDEX DE CLASSEMENT	NUMÉRO D'ENREGISTREMENT	DESCRIPTION DE LA PIÈCE INVENTORIÉE	PROVENANCES							DATE D'INVENTAIRE	S.S.	OBSERVATIONS
								MATIERE ET TECHNIQUE	MEURES	AUTEUR	époque	EXPOSITION	FONCTION	RELATION			
Don	R ^{me} DAUCA DREYFUS BARNEY 74 rue Reynouard PARIS XIX ^e				AXW	57.100.38	GARNITURE du poigné: batiste blanche brodée et motif brodé : rameau avec 3 fleurettes.	batiste blanche brodée	145 x 130								
				- - -		57.100.39	COL. batiste brodée blanche, feston et motifs brodés : rameaux et fleurettes	"	600 x 160								
				- - -		57.100.40	d°	"	550 x 160								
Achat	R ^{me} DOUSQUEL 30 rue de la Chapelle MILLAU (AVENYON)	65.000 F Rodier	n ^o 173	57.101.1			ARMOIRE style Louis XIII, à Tiroirs, panneaux à décor de losanges ; ferrures, une poignée.	t. bois " métal	1900 x 1190 profond. 530								
Don	N ^o REICHLEN Musée de l'Homme	72.725		57.102.1			MARTeau à tailler le grès pour obtenir des pierres de construction	bois fer	280 x 290 ep. 60								

LA RADIATION DES BIENS INSCRITS À L'INVENTAIRE

“La radiation [...] est un acte de même niveau d’importance que son inscription à l’inventaire. Elle ne peut en aucun cas intervenir sur la décision du seul responsable des collections car, comme l’acquisition, elle ne peut émaner que de la personne morale propriétaire des collections des musées”. Circulaire n° 2006/006

- La destruction totale du bien,
- L'inscription indue à l'inventaire,
- La modification d'affectation entre deux musées de France,

5 CAS DE RADIATION

- Le transfert de propriété,
- Le déclassement.



L'INSCRIPTION INDUE

Inscription par erreur :

- Les doublons et triplons,
- Les dépôts ou prêts,
- Modification par décision de justice,
- Documentation,
- Matériels muséographiques,



LA MODIFICATION D'AFFECTION ENTRE DEUX MUSÉES DE FRANCE

- S'applique entre deux musées appartenant à la même personne morale.
- Par exemple, une réaffectation peut être effectuée entre deux musées nationaux.



4

LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

S'applique entre deux musées n'appartenant pas à la même personne morale.



LE DÉCLASSEMENT

“Un bien culturel appartenant au domaine public en application de l'article L. 2112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ne peut être déclassé du domaine public que lorsqu'il a perdu son intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique.”

Article R115-1



1

LA DESTRUCTION TOTALE DU BIEN

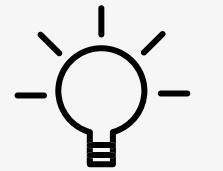


" Le musée pourra qualifier de "destruction totale" une situation dans laquelle ne subsisteraient que quelques éléments ou fragments d'un bien, sans aucun espoir de le restaurer jamais ou de lui rendre une quelconque lisibilité, ou si le coût de la restauration s'avère démesuré par rapport à la valeur du bien ruiné alors que celui-ci serait facilement remplaçable. "

Note-circulaire du 4 mai 2016

ÉTAT DES LIEUX DANS LES MUSÉES





Sujet tabou ?



Dans quel contexte ?

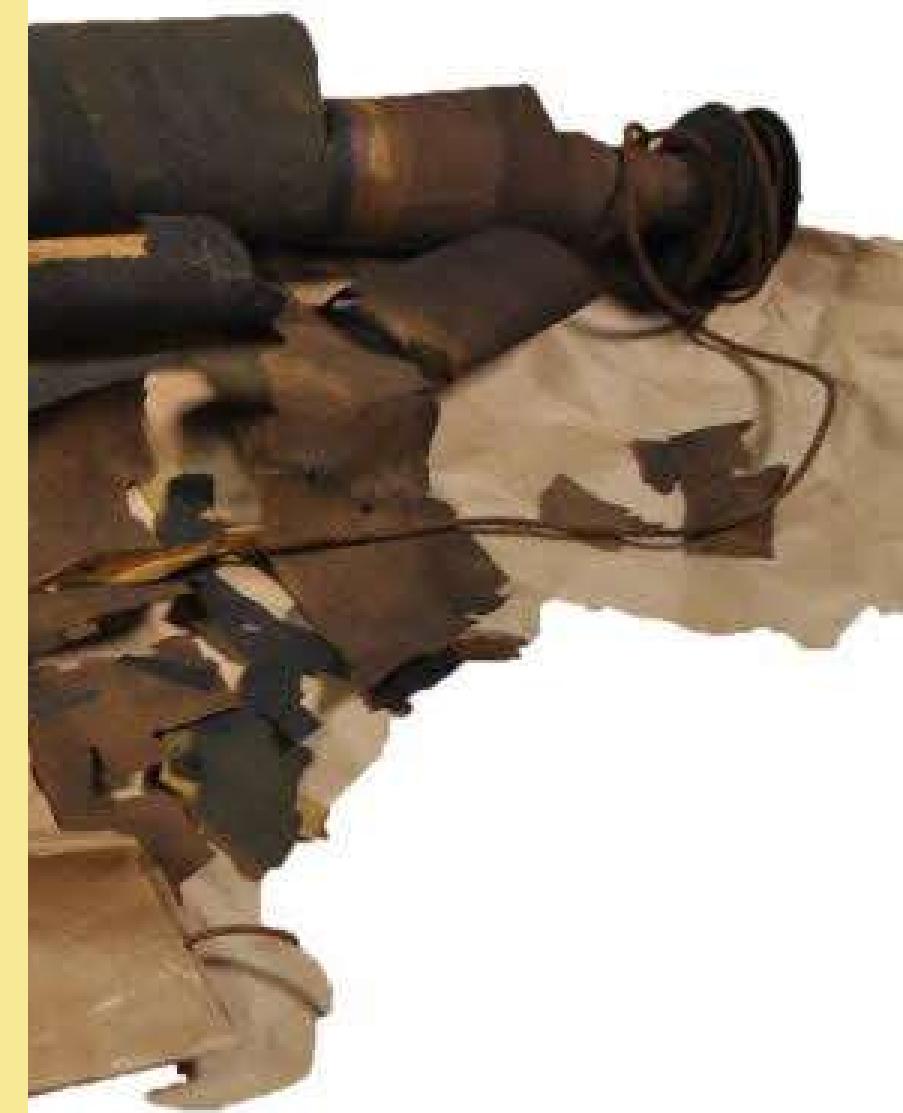


QUELS ENJEUX ?

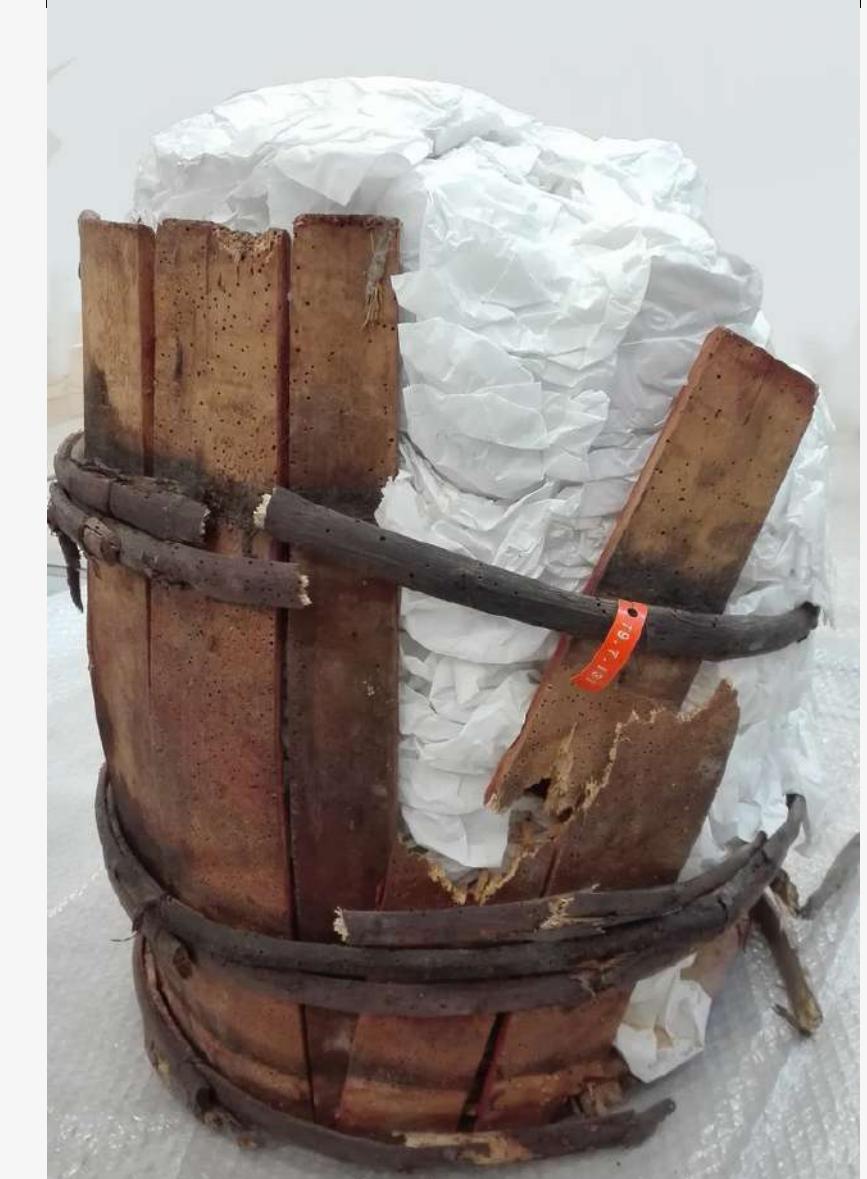
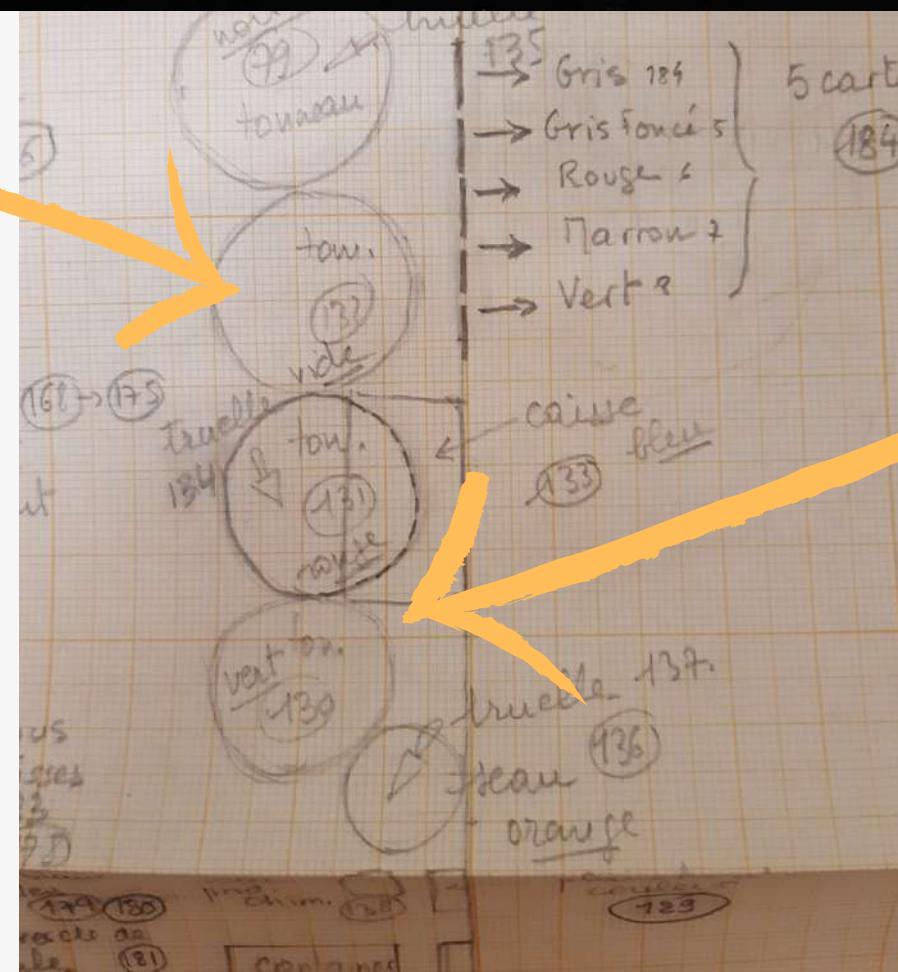
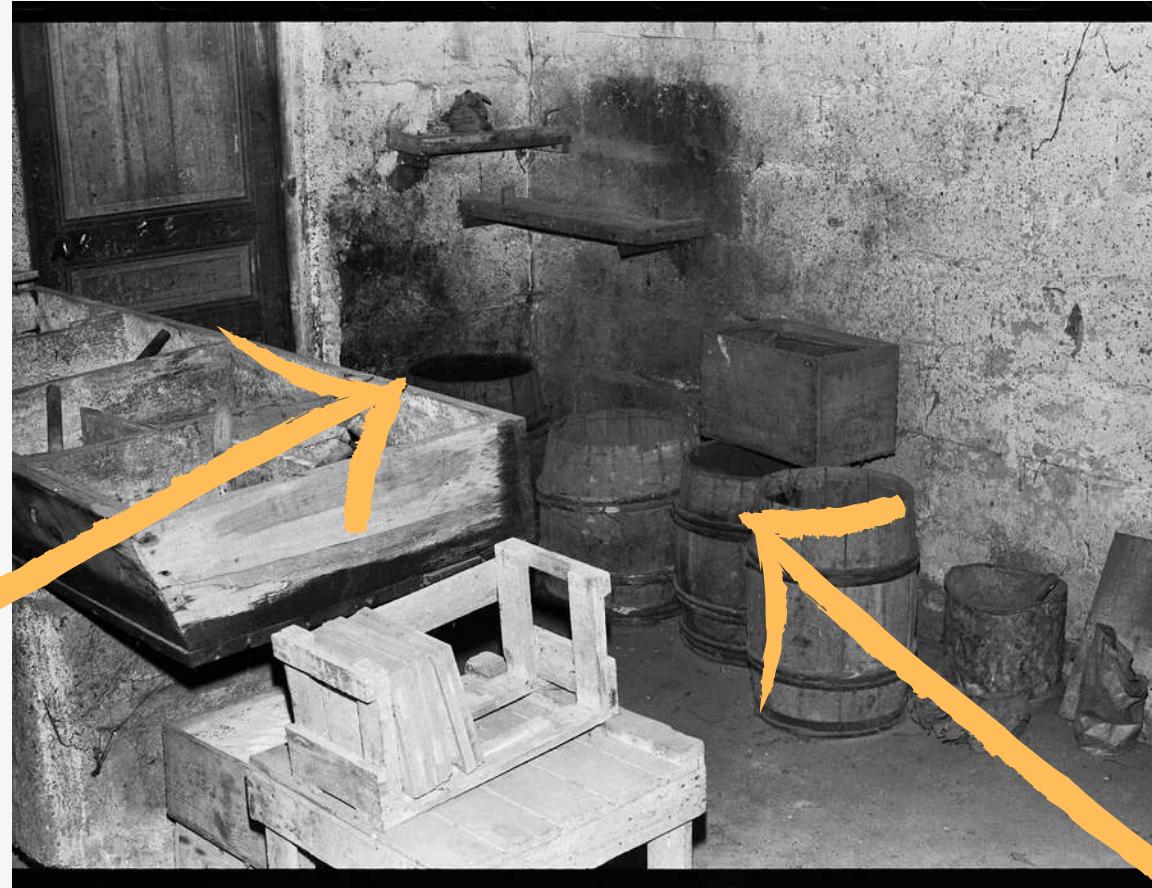


- Contre la saturation des réserves
- Le tri dans les collections
- La diminution du coût global de la conservation
- Anticiper la dégradation des matériaux

QUELQUES CAS CONCRETS DANS LES COLLECTIONS DU MUCEM

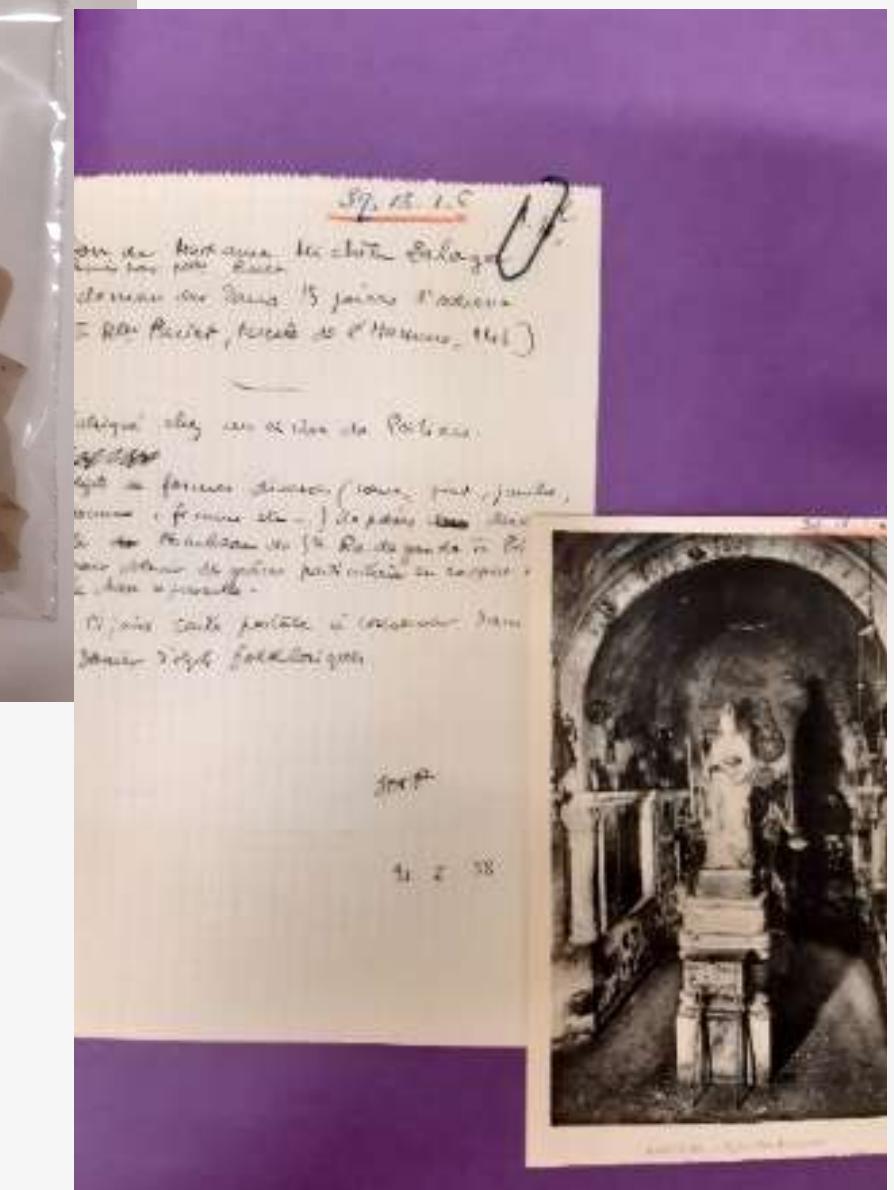
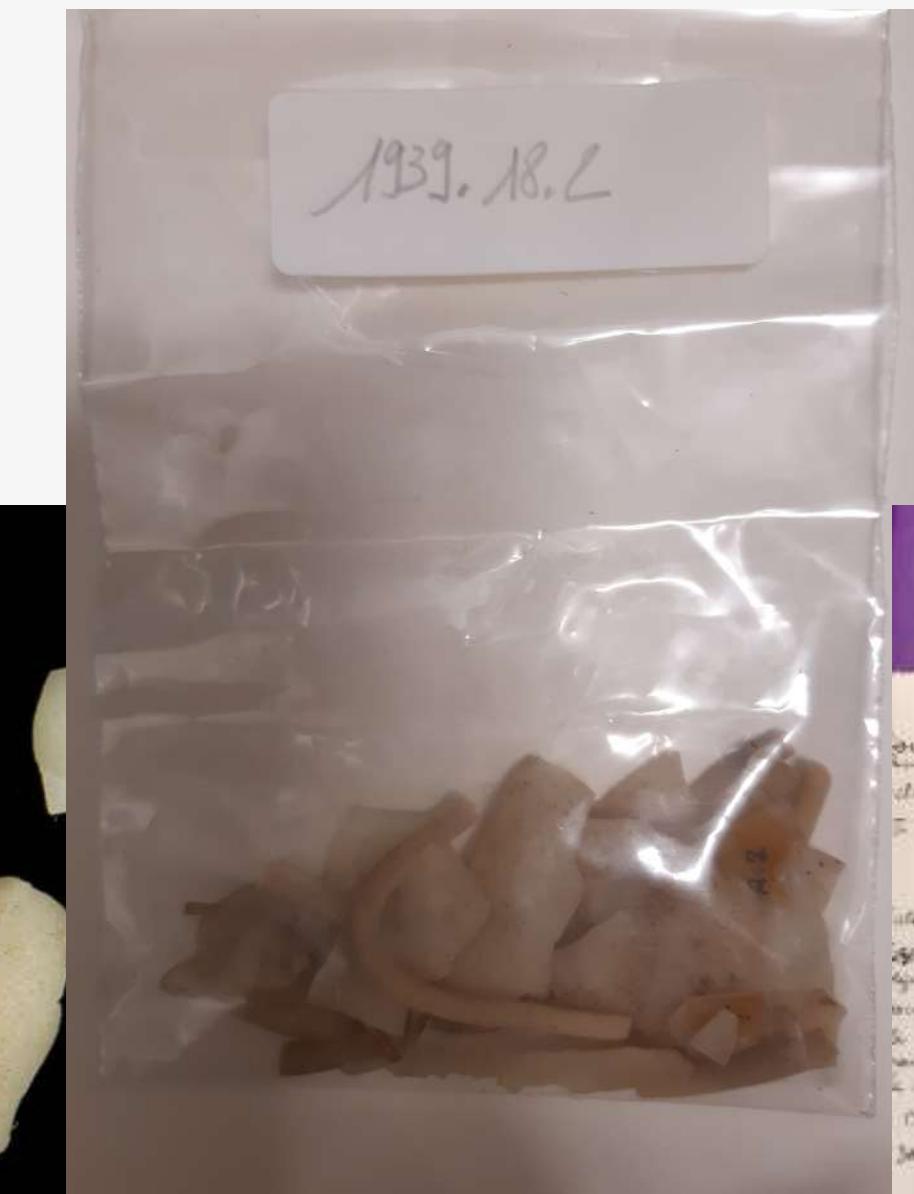


Les fûts à couleur



RADIER UN BIEN FAISANT PARTIE D'UN ENSEMBLE ?

Ex-voto en cire



MATÉRIAU ONÉREUX À RESTAURER - PRÉSENTATIVITÉ FORTE

Sac de dame



MATÉRIAUX INSTABLE ET POLLUANT

Farce et attrape



UN SEUL DES MATÉRIAUX EST DÉTRUIT

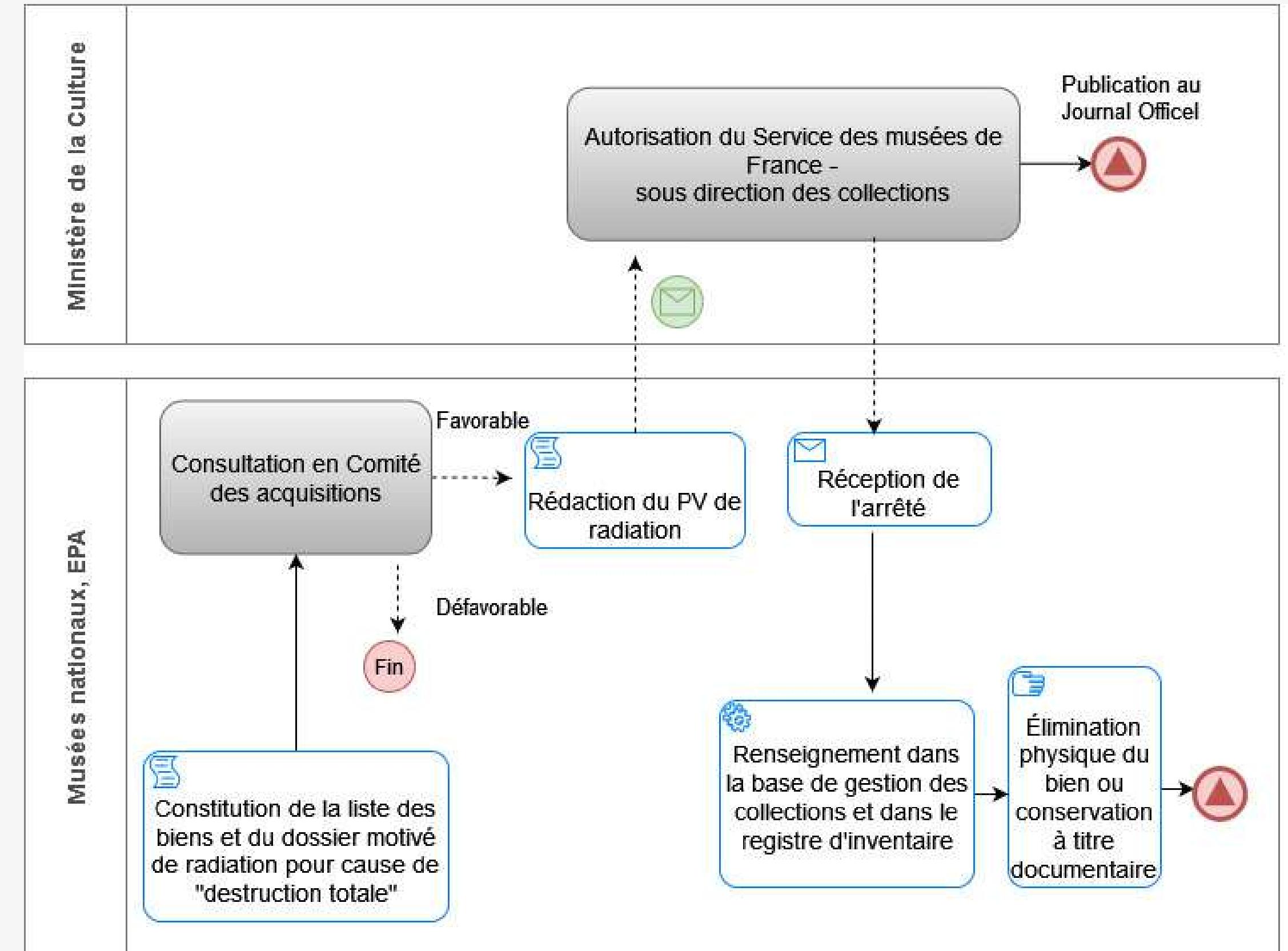
LES OUTILS



- Un processus
- Un formulaire
- Un tableau d'évaluation

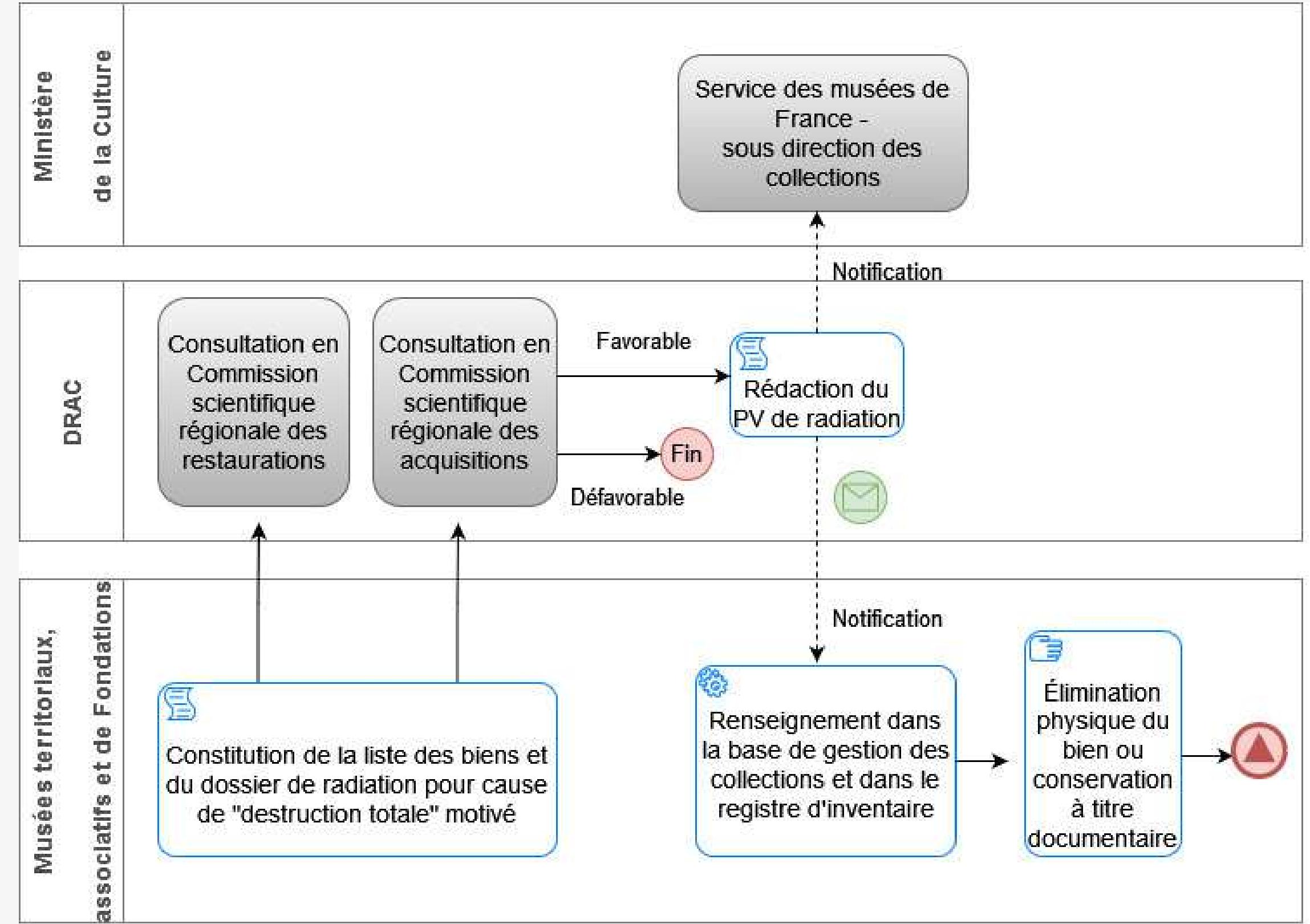
LE PROCESSUS

musées nationaux



LE PROCESSUS

musées territoriaux

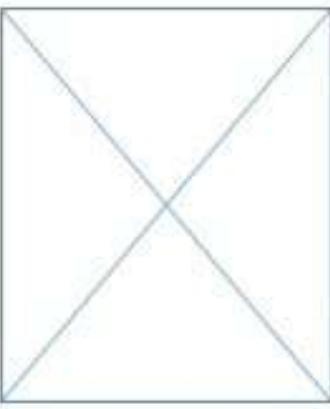


LE FORMU - LAIRE

Formulaire de proposition de radiation pour cause de destruction totale

Auteur du formulaire : Cliquez ici pour entrer du texte. Date du formulaire : .../.../...

Identification :



Numéro d'identification :

Statut administratif :

Acquisition : don achat

Désignation :

Nature :

Provenance :

Datation :

Matériau :

Nombre de pièces :

Mesures en cm:

Description :

Analyse Patrimoniale

Nom du responsable de pôle :

Collecteur/ campagne de collecte : Cliquez ici pour entrer du texte.

Historique du bien : Cliquez ici pour entrer du texte.

Fait partie d'un ensemble : oui non

Archives associées (fonds photographiques, fonds sonores..) : oui non

Intérêt patrimonial : essentiel complémentaire non essentiel

Estimation : Cliquez ici pour entrer du texte.

Représentativité dans les collections du Mucem : bonne moyenne rare

Représentativité dans les collections des musées de France : bonne moyenne rare

Avis :

favorable

Ne se prononce pas

défavorable

Possibilité d'acquérir un bien équivalent : oui non

Fragments gardés en documentation souhaités : oui non

Argumentaire du responsable de pôle : Cliquez ici pour entrer du texte.

Analyse matérielle

Nom du régisseur :

Constat d'état : Cliquez ici pour entrer du texte.

(Photographies de détails en annexe)

Avis :

favorable

Ne se prononce pas

défavorable

Condition et historique de conservation : Cliquez ici pour entrer du texte.

Intégrité matérielle : totale partielle nulle

Lisibilité : totale partielle nulle

Avis conservation-restauration

Nom du conservateur-restaurateur

Diagnostic: Cliquez ici pour entrer du texte.

Matériaux instables : oui non

Risque (contamination, polluant) : oui non

Restauration techniquement possible : oui non

Coût de la restauration : Cliquez ici pour entrer du texte.

Coût en rapport avec l'estimation: inférieur égal supérieur

Comité des acquisitions

Date du comité : .../.../...

Avis du comité : favorable défavorable

Remarques/argumentation : Cliquez ici pour entrer du texte.

Commission des acquisitions

Date de la commission : .../.../...

Avis de la commission : favorable défavorable

Remarques/argumentation : Cliquez ici pour entrer du texte.

LE TABLEAU

Date : Bien proposé en radiation :		Notation _ proposition de radiation pour motif de destruction totale			
CRITÈRES	Coefficient de pondération	Note de 0 à 3	Note pondérée	Légendes	
Analyse patrimoniale	8	0	0		
Intérêt patrimonial	5			0 Intérêt faible 1 Intérêt moyen 2 Intérêt fort 3 Intérêt de première importance	
Représentativité du bien	3			0 Courant 1 assez répandu 2 Rare 3 Exemplaire unique	
Analyse matérielle	6	0	0		
État du bien	2			0 Désagrégation totale (fragments épars) 1 Destruction avancée (sur l'ensemble) 2 Destruction partielle (une partie, un matériau) 3 Très mauvais état	
Intégrité matérielle du bien	2			A toutes ses parties, n'a subi aucune diminution de taille ou de forme. 0 Nulle 1 Faible 2 Partielle 3 Totale	
Lisibilité du bien	2			De ce qui est lisible, facilement perceptible et compréhensible. 0 Le bien est non compréhensible 1 Le bien est partiellement compréhensible 2 La forme est reconnaissable 3 Le bien est reconnaissable et compréhensible	
Avis conservation- restauration	6	0	0		
Niveau de risque (contamination, polluant, radiation)	2			0 Élevé 1 Moyen 2 Faible 3 Nul	
Faisabilité de l'intervention	2			Faisabilité d'une intervention de conservation restauration d'un point de vue technique et déontologique 0 Non restaurable 1 Restaurable mais efficacité incertaine 2 Restauration possible et compliquée 3 Restauration possible et simple	
Coût financier	2			0 Excessif 1 Supérieur à la valeur du bien 2 Égal à la valeur du bien 3 Inférieur à la valeur du bien	
Note totale	20	0	0		

	La radiation est envisageable
	Demande un réflexion complémentaire
	La radiation n'est pas recommandée

LE TABLEAU

Date : 23/08/2022 Objet : peigne 1959-52-78		Notation _ proposition de radiation pour motif de destruction totale			
CRITERE	Pondération	Note de 0 à 3	Note pondérée	Commentaires	
Analyse patrimoniale	6	1	6		
Intérêt patrimonial	5	0	0	0 Intérêt faible 1 Intérêt moyen 2 Intérêt fort 3 Intérêt de première importance	
Représentativité du bien	3	1	3	0 Courant 1 assez répandu 2 Rare 3 Exemplaire unique	
Analyse matérielle	6	0	0		
État du bien	2	0	0	0 Désagrégation totale (fragments épars) 1 Destruction avancée (sur l'ensemble) 2 Destruction partielle (une partie, un matériau) 3 Très mauvais état	
Intégrité matérielle du bien	2	0	0	Dans le sens à toutes ses parties, n'a subi aucune diminution de taille ou de forme. 0 Nulle 1 Faible 2 Partielle 3 Totale	
Lisibilité du bien	2	0	0	De ce qui est lisible, facilement perceptible et compréhensible. 0 Le bien est non compréhensible 1 Le bien est partiellement compréhensible 2 La forme est reconnaissable 3 Le bien est reconnaissable et compréhensible	
Avis conservation- restauration	6	2	12		
Niveau de risque (contamination, polluant, radiation)	2	1	2	0 Élevé 1 Moyen 2 Faible 3 Nul	
Faisabilité de l'intervention	2	1	2	Faisabilité d'une intervention de conservation restauration d'un point de vue technique et déontologique. 0 Non restaurable 1 Restaurable mais efficacité incertaine 2 Restauration possible et compliquée 3 Restauration possible et simple	
Coût financier	2	0	0	0 Excessif 1 Supérieur à la valeur du bien 2 Égal à la valeur du bien 3 Inférieur à la valeur du bien	
Note totale	20	3	20		

	La radiation est envisageable
	Demande une réflexion complémentaire
	La radiation n'est pas recommandée



LE TABLEAU

Notation _ proposition de radiation pour motif de destruction totale										
CRITERE	Pondération	Note de 0 à 3	Note pondérée	Commentaires						
Analyse patrimoniale	8	4	32							
Intérêt patrimonial	5	2	10	0 Intérêt faible 1 Intérêt moyen 2 Intérêt fort 3 Intérêt de première importance						
Représentativité du bien	3	2	6	0 Courant 1 assez répandu 2 Rare 3 Exemplaire unique						
Analyse matérielle	6	7	42							
État du bien	2	2	4	0 Désagrégation totale (fragments épars) 1 Destruction avancée (sur l'ensemble) 2 Destruction partielle (une partie, un matériau) 3 Très mauvais état						
Intégrité matérielle du bien	2	2	4	Dans le sens a toutes ses parties, n'a subi aucune diminution de ta ou de forme. 0 Nulle 1 Faible 2 Partielle 3 Totale						
Lisibilité du bien	2	3	6	De ce qui est lisible, facilement perceptible et compréhensible. 0 Le bien est non compréhensible 1 Le bien est partiellement compréhensible 2 La forme est reconnaissable 3 Le bien est reconnaissable et compréhensible						
Avis conservation- restauration	6	1	6							
Niveau de risque (contamination, polluant, radiation)	2	0	0	0 Élevé 1 Moyen 2 Faible 3 Nul						
Faisabilité de l'intervention	2	1	2	Faisabilité d'une intervention de conservation restauration d'un poi vue technique et déontologique 0 Non restaurable 1 Restaurable mais efficacité incertaine 2 Restauration possible et compliquée 3 Restauration possible et simple						
Coût financier	2	0	0	0 Excessif 1 Supérieur à la valeur du bien 2 Égal à la valeur du bien 3 Inférieur à la valeur du bien						
Note totale	20	12	80							
<table border="1"> <tr> <td style="background-color: #f08080;"></td> <td>La radiation peut être réalisée</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #ffffcc;"></td> <td>Demande un réflexion complémentaire</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #90ee90;"></td> <td>La radiation ne doit pas être réalisée</td> </tr> </table>						La radiation peut être réalisée		Demande un réflexion complémentaire		La radiation ne doit pas être réalisée
	La radiation peut être réalisée									
	Demande un réflexion complémentaire									
	La radiation ne doit pas être réalisée									





Je vous
remercie
pour votre
attention